CENTRE SCOLAIRE
Jeanne d'Arc

CAUTION MANUELS SCOLAIRES

Madame, Monsieur,

La Région Auvergne Rhône Alpes finance depuis plusieurs années l'achat des manuels scolaires pour les lycéens. Votre enfant va donc recevoir, en prêt, une série de manuels pour cette année scolaire d'une valeur d'environ 200€. Ces livres, déjà couverts et numérotés, doivent être gardés *en l'état.*

La remise des manuels scolaires aura lieu cette année le **Mardi 29 août** au lycée. Une permanence sera assurée de **7h30 à 18h30**. Nous vous remercions de nous remettre ce document signé accompagné d'un chèque de caution de 100€ à l'ordre du Centre Scolaire Jeanne.

En l'absence du chèque et de la présentation de son PASS REGION ou de son attestation de commande de carte, aucun manuel ne vous sera remis.

Ce chèque ne sera pas encaissé. Il vous sera rendu fin juin, lorsque votre enfant rendra ses livres scolaires.

Dans le cas où, à cette date, un ou plusieurs manuels ne seraient pas rendus ou rendus en mauvais état, le montant du ou des manuels sera porté sur votre facture.

Sachant compter sur votre compréhension.

Cordialement.

Mme Devissac,
CPE du Lycée

NOM : **PRENOM :** **CLASSE :**

Signature des parents : **Signature de l'élève :**